



Licenciment d'un employeur (1er reprise d'entreprise)

Par **loid**, le **29/04/2008** à **08:48**

Je projet de reprend l'entreprise familiale (une boulangerie patisserie). Je n'est jamais eu d'entreprise (ça sera ma première expérience dans ce domaine) au par avant et j'entrerais entant que gérant de cette entreprise, dans le but de la racheter et d'etre le chef d'entreprise.

je souhaite donc procéder au licenciment d'un boulanger pour prendre ça place.

je voulais savoir ce que je risquais, et dans quel delais je pourrai créé une embauche à ce poste, si le chiffre d'affaire le permetai?

De plus pour combler ce manque es qu'un membre de ma famille (mon pere) peut il venir m'aider quelques jours par semaine?

La personne licencier peut elle ce retourner contre moi avec une tel configuration?

voila merci de m'eclairé sur c'est quetions